Qualité de Vie au Travail

T'y crois? Nous OUI!





AGIR POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) et ainsi lutter contre

les RPS (Risques Psycho Sociaux) fait partie des priorités de FO Énergie et Mines. C'est en ce sens que notre fédération a signé l'accord de Branche IEG, couvrant plus de 140 000 agents statutaires et 150 entreprises, le 10 février 2010.

À partir de cet accord, il devient possible de commencer à agir concrètement à la fois préventivement et collectivement. Certaines entreprises ont d'ores et déjà pu le décliner tel qu'à SOREGIES, GDF Suez, ou EDF SA. D'autres n'ont pu le mettre en œuvre malgré la signature de FO.

Quelques actions concrètes ont vu le jour : crèches et conciergeries en sont les plus visibles. L'équilibre vie privée/ vie professionnelle, l'organisation du travail, le management, le célibat géographique ou encore la prise en compte des familles monoparentales sont autant d'exemples concrets de thèmes pour lesquels il faut œuvrer. La mise en place des Groupes multidisciplinaires, complémentaire aux IRP, doit permettre ce travail en amont. Alors, agissons.

L'ambition de FO Énergie et Mines à travers cette publication est de proposer, d'illustrer des démarches, des « bonnes pratiques », pour que l'action au plus près du terrain, par la discussion voire la revendication, soit une réalité, car la QVT est un enjeu majeur.

Bonne lecture.

Vincent HERNANDEZ Secrétaire Général de FO Énergie et Mines

RÉACTION

LA DICTATURE DU TOUT URGENT : L'EXEMPLE DU MAIL

Les mails (ou e-mail, message, courriel, courrier électronique...) font parties du métier, du travail ainsi que des relations sociales au sein des entreprises.

Ils sont aussi jugés chronophages, intrusifs ou encore envahissants. Dans le même temps, ils sont jugés efficaces y compris pour tracer, faire un historique ou organiser des alertes.



Alors, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) censées améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT) seraient elles sources de problèmes comme du stress, des déséquilibres vie privée/vie professionnelle, de l'isolement...?

Avec le développement des moyens portatifs (notebook, Smartphones, Tablettes, clés 3G et 4G...), tout devient urgent : répondre à ses mails mais aussi et surtout recevoir la réponse presqu'instantanément. Sinon j'appelle.

N'est-ce pas de l'addiction ? Ce qui n'est pas immédiat est anormal ! Et ne rien recevoir nourri le stress ou l'angoisse alors que ce n'est que du temps pour faire autre chose.

En réponse : AGIR

Comme dans toute recherche d'amélioration de la QVT, il n'y a pas de recette unique et encore moins de miracle. Il faut prendre le temps :

- de mesurer (enquête, sondage, discussion à la machine à café, mission du CHSCT, utilisation d'indicateurs existants...),
- de comprendre,
- d'échanger voire débattre avec le groupe,
- et enfin de mettre en œuvre des pistes d'amélioration.

Sortir du « tout urgent » doit être un objectif. Rechercher des possibilités de solution est un engagement fort pour l'amélioration de la QVT.

À SAVOIR

QVT: Un accord de Branche IEG

L'accord de branche « relatif aux principes de prévention des risques psychosociaux dans la branche professionnelle des industries et gazières » du 10 février 2010 a été signé à l'unanimité.

Dans son préambule, l'accord fait « le constat que, dans les entreprises des IEG, la situation des salariés en situation de travail est perfectible et qu'il est possible de réaliser des progrès (...). »

En toute cohérence avec sa signature, ainsi que dans des accords d'entreprise, FO Énergie et Mines s'engage à initier ou à favoriser des progrès pour améliorer la qualité de vie des salariés.

Qualité de Vie au Travail

N° 1 - avril 2013

FO Energie Mines

À SAVOIR

Quels champs d'action pour la QVT ?



Le 21 septembre 2012 sera-t-il frappé du sceau de l'espoir ? En effet c'est à cette date que les partenaires sociaux (syndicats d'employeurs et de travailleurs) ont débuté une négociation sur le thème de la qualité de vie au travail, conjointement avec le sujet de l'égalité professionnelle.

Le but est de parvenir à la signature d'un Accord National Interprofessionnel afin d'étendre à toutes les entreprises l'acquisition de nouveaux droits en l'espèce.

Sur ce sujet l'Anact (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) écrit sur son site : « la notion de qualité de vie au travail renvoie à des éléments multiples, relatifs en partie à chacun des salariés mais également étroitement liés à des éléments objectifs qui structurent l'entreprise. Elle peut se concevoir comme un sentiment de bienêtre au travail perçu individuellement et collectivement qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, le sentiment d'implication et de responsabilisation, l'équité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué. Ainsi conçue, la qualité de vie au travail désigne et regroupe les dispositions récurrentes abordant notamment les organisations du travail permettant de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la performance collective de l'entreprise ».

Il y a là beaucoup d'éléments qui, s'ils ne constituent pas une définition de la QVT, permettent d'en percevoir l'étendue du champ d'action. Nous vous tiendrons informés des évolutions de cette négociation.

DOSSIER

ORGANISATION - RÉORGANISATION

Qui aujourd'hui peut dire qu'il a bien vécu la réorganisation de son service, de son secteur ou de son Entreprise ? Nous pouvons faire la même observation pour la mise en place de nouvelles organisations. En effet, chacun sait bien que l'inconnu fait peur et à notre connaissance, peu de salariés peuvent affirmer qu'ils n'ont pas été perturbés.

De plus, le contexte économique actuel peut conduire à accélérer les processus de restructuration des entreprises. De ce fait, la pression de la charge de travail sur les salariés s'en trouve accentuée. Le phénomène est identique sur le rythme des changements organisationnels que chacun connaît ou subit actuellement.

Réorganisations : Comment se protéger ?

Aujourd'hui, les problèmes de santé liés à ces réorganisations sont encore trop méconnus ou sous-estimés, souvent largement négligés et pas ou peu accompagnés au sein des entreprises.

FO Énergie et Mines s'est toujours investi pour tenter de faire diminuer ces effets néfastes pour tous. Il nous semble indispensable que la ligne hiérarchique s'investisse totalement afin d'agir sur la question de la santé des salariés dans les réorganisations.

Pour nous le pilier essentiel de la réussite est la présence d'un dialogue social efficace afin de proposer et mettre en place des actions qui préservent la santé et la sécurité des salariés, protégeant ainsi ceux qui seraient les plus exposés.

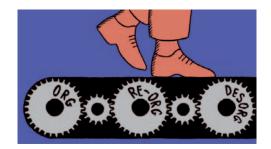
Bien que FO Énergie et Mines déplore vivement les réorganisations à outrance des Entreprises, nous constatons que c'est un mécanisme qui permet, lorsqu'il est mené en prenant en compte le social, de s'adapter efficacement aux changements et aux mutations vis-à-vis de l'environnement.

Pour autant, nous condamnons le fait qu'elles sont devenues une modalité de gestion qui maintient souvent les salariés dans un état d'insécurité, mais aussi qu'elles ont un impact sur leur santé physique et mentale.

En résumé : le droit à la santé ainsi que la recherche de l'amélioration de la qualité de vie au travail en milieu professionnel est un droit fondamental pour tous salariés.

Découvrez le clip QVT de FO Énergie et Mines

Crise du logement, galère des transports, réorganisations incessantes, autonomie dans le travail, équilibre vie privée/vie professionnelle... sont autant de sujets illustrés dans notre clip sur le site www.fnem-fo.org.



Le temps de passer à l'action est venu.

Notre site:

www.fnem-fo.org

Nous contacter:

olivier.bredeloux@fnem-fo.org

Tweeter:

https://twitter.com/FO_Energies



AVANÇONS sur l'essentiel PROTEGEONS l'indispensable